

Dossier

Services publics: quel avenir ?



Vos luttes dans la région

1er mai revendicatif et dire non à Le Pen !

Vie syndicale

commission des aides publiques

Industrie

fermeture d'AZF

informations

N°141 • Avril 2002

Dossier

• Services publics

Editorial

2

A la une

- Déclaration commune

3

Vos luttes dans la région

- retraités
- VOA
- Decazeville
- Giat

4

Dossier

- Services Publics
- Energie: quels besoins
- Régionalisation SnCF
- Barcelone 2002

5/8

Vie syndicale

- 1er mai
- commission des aides publiques

9

Industrie

- Fermeture d'AZF

10

Brèves

- Valéo
- Pivaudran
- Toulouse
- carnet noir

11



Bourse du Travail
19, place Saint-Sernin
BP 7094
31070 Toulouse cedex 7

Prix : 1F • N°141 • AVRIL 2002
N° d'inscription à la CP 579 D73

Directrice de la Publication :

Martine Bernard

Tél. 05 61 23 35 52

Fax 05 61 21 06 67

e-mail : cgt.cmp@wanadoo.fr

Crédit photos : Jean-Philippe ARLES.

Edito



Le 5 mai le résultat de Jean-marie LEPEN doit être le plus bas possible! C'est un rejet ferme et total du candidat du FN et de son programme antisocial auquel appelle la Cgt.

Le 1er mai revêt dans ce contexte le moyen d'exprimer fortement les revendications et l'opposition à l'extrême droite dont les valeurs sont contraires aux fondements du syndicalisme et à celui de la Cgt en particulier. Chacun, chacune se sent interpellé par les résultats du 1er tour des élections présidentielles, ils expriment une profonde crise de confiance vis à vis du politique, mais aussi une très grande insatisfaction au plan social.

C'est d'abord l'insécurité sociale qui est durement ressentie celle qui renvoie des milliers de salariés, jeunes, femmes, retraités au chômage, dans la précarité, les bas salaires et retraites, les licenciements.

C'est aussi une très grande frustration sociale qui est ressentie, le sentiment de n'être pas entendus, écoutés, d'autant plus durement ressentie que les attentes du monde du travail vis à vis du gouvernement de gauche étaient fortes. C'est donc une sanction sévère pour le gouvernement.

Le syndicalisme doit s'interroger sur sa capacité à être plus efficace pour que les attentes, les revendications sociales soient portées plus efficacement afin que gouvernement et patronat les entendent et ce quel que soit le gouvernement.

Les sujets d'inquiétude, de colère sont nombreux parmi les salariés de notre région de notre capacité à mobiliser, à construire les solidarités, à agir ensemble unis dans la diversité dépendent les réponses qui conditionneront notre avenir.

Avec la Cgt relevons ce nouveau défi.

Martine BERNARD

Secrétaire régionale.

30/04/2002

NON!



déclaration commune cgt, cfdt, unsa, fsu de Midi-Pyrénées

Le résultat du premier tour des élections présidentielles fait peser sur notre pays de lourdes menaces pour la démocratie, les libertés ainsi que les droits et garanties sociales des salariés.

Les organisations syndicales signataires considèrent qu'il est de leur responsabilité de combattre les idées racistes, xénophobes, antisémites, sexistes et populistes. Elles entendent défendre les valeurs démocratiques et républicaines de tolérance, d'égalité de liberté et de fraternité qui sont à la base de la démarche syndicale.

Elles sont déterminées à faire obstacle au programme de l'extrême droite qui attaque en règle la sécurité sociale, entend mettre à mal l'éducation, programme fondé sur les discriminations et la xénophobie qui nie purement et simplement le cadre européen. Elles appellent les salariés à faire barrage, par leur vote, à Jean-Marie LE PEN.

Le 1er Mai prend dans ce contexte une tonalité particulière. Les organisations syndicales signataires appellent l'ensemble des salariés à faire du 1er Mai une grande

journée syndicale combative, revendicative, solidaire où les salariés, chômeurs, retraités de Midi-Pyrénées exprimeront ensemble leurs exigences de justice, de progrès social, de démocratie.

Nous voulons faire du 1er Mai 2002 un temps fort d'unité pour exiger de vivre et travailler mieux et autrement dans un monde plus juste et solidaire.

Pour cela, d'autres choix sont indispensables en matière de reconquête industrielle, pour une véritable modernisation des services publics, porteurs de création d'emplois durables comme en réponse aux besoins des usagers, du pays, de la région, qui s'attaquent résolument à la précarité, au chômage par une réorientation des profits.

mations, protection sociale, retraites et droits syndicaux.

Les organisations syndicales font le choix d'un vrai progrès social pour donner son sens à la solidarité à l'égalité à la démocratie.

Elles appellent leurs adhérents et adhérentes, l'ensemble des salariés, des chômeurs et des retraités à se mobiliser, dans le cadre syndical, et à participer massivement aux manifestations qui auront lieu dans tous les départements de Midi-Pyrénées ■



**Toulouse
24/04/2002**

L'urgence est à la consolidation des droits existants et à la conquête de nouvelles garanties sociales en matière de salaire, emplois, for-

retraités

21 mars 2002

Près de 3 000 retraités ont manifesté à Toulouse le 21 mars et partout en France à l'appel des cinq unions confédérales des retraités. Dans un contexte où chacun et chacune mesure les enjeux autour des questions de la retraite, cette manifestation unitaire et le succès qu'elle a rencontré, constitue un point d'appui important. En effet les revendications au centre de la journée demeurent, notamment :

- augmentation du pouvoir d'achat des retraites et pension dans l'immédiat la Cgt revendique 200 € tout de suite pour tous et toutes, à

valoir sur les prochaines négociations,

- le taux de remplacement de la retraite par rapport au salaire d'activité doit être porté à 75 % de celui-ci

- l'indexation de la revalorisation des pensions sur les salaires et non plus sur les prix.

Ces revendications peuvent et doivent être satisfaites par notamment une réforme du financement des retraites assis sur l'élargisse-

ment des bases de la cotisation à l'ensemble des éléments du salaire et sur les richesses des entreprises produites par le travail. D'autres mobilisations actifs-retraités seront nécessaires pour se faire entendre et gagner. Le 21 mars est un encouragement à poursuivre l'action ■



voa

Les salariés de la VOA à Albi étaient en grève depuis plusieurs semaines, avec un temps fort de mobilisation notamment le 3 avril 2002. Ils exigent l'ouverture de négociations pour le départ dès 55 ans pour les verriers et les travaux postés et pénibles, l'augmentation des effectifs permanents pour assurer la production dans de bonnes conditions. Après plusieurs semaines de lutte et de grèves, et plusieurs entrevues, ils ont notamment obtenu l'embauche d'ici fin 2003 de 23 CDI et d'étendre à 2003 la préretraite progressive.

DECAZEVILLE

À l'appel du collectif " Tous ensemble pour l'emploi dans le bassin " plus de 600 personnes ont manifesté le 24 avril pour exiger des industriels, des établisse-



ments publics et de l'État la création d'activités et d'emplois indispensables au renouveau du bassin, la revitalisation des services publics avec des moyens pour assurer un bon fonctionnement de l'hôpital, l'arrêt des fermetures des gares et le maintien des bureaux de poste.

giat

Les salariés du Giat Tarbes poursuivent leur action au moment où le ministre de la Défense a confirmé la mise en oeuvre d'un nouveau plan d'évolution, ramenant les effectifs de l'ensemble du Giat entre 3500 et 4000 au lieu des 6700 fin 2002. Il s'agit d'un nouveau coup dur annoncé auquel s'oppose les personnels et la CGT. Par ailleurs elle propose 9 mesures sociales et un plan pluriannuel de revalorisation de la condition sociale des personnels civils. Ces 9 mesures d'urgence visent à conforter et améliorer l'emploi statutaire, le pouvoir d'achat des salaires, traitements et pensions, à garantir les régimes de retraites.

Services publics: quel avenir ?

défendre,
moderniser les
services publics,
un enjeu au
centre de notre
bataille pour
l'emploi

EQUIPEMENT HAUTE-GARONNE

Depuis la loi sur la décentralisation, les communes et demain les communautés de communes, ont un allié naturel désigné pour les aider dans leurs missions: la DDE. Le désengagement progressif de l'état, les transferts de compétences de plus en plus nombreux de ce service public vers le privé pèsent sur le budget des mairies et alourdissent le poids des impôts locaux acquittés par les administrés.

En Haute-Garonne ce sont 1350 agents, 750 personnels d'exploitation et d'entretien de la route dont 100 contrôleurs, 500 techniciens et personnels administratifs dont 160 cadres.

Un service public important et dont les missions sont indispensables à tous. La décentralisation, en transférant des compétences et des



pouvoirs aux collectivités locales a rapproché les lieux de décision des citoyens. Mais, au fil du temps, avec 17 000 suppressions d'emploi dont 360 en Haute-Garonne, force est de constater le désengagement de l'état, l'érosion des moyens financiers et humains, l'abandon ou la privatisation croissante de missions relevant de la compétence de la DDE et leur corollaire: une attente des élus qui n'est plus satisfaite comme il le faudrait, une égalité de traitement qui n'est plus assurée entre les communes rurales majoritaires dans le départe-

**ces évolutions
posent l'avenir des
collectivités et les
moyens de service
public ! agissons!**

ment de la Haute-Garonne et les communes urbaines.

Les économies réalisées par l'état se traduisent sur le terrain, par un service plus cher pour les communes et les contribuables.

Un gâchis auquel il est temps de mettre un terme, à l'heure où les évolutions majeures sont en marche, tant pour les mairies que pour

la DDE, en raison d'une réorientation des politiques d'aménagement et de développement du territoire induites par un ensemble de lois et de projets Chevènement, Voynet, Gayssot... (commission Mauroy). De par leur position au cœur de ces enjeux majeurs touchant aux fondements du service public et de l'autonomie communale, les personnels de la DDE avec leur syndicat CGT exigent la clarté sur les choix à venir, ils agissent comme on l'a vu récemment, pour de véritables moyens humains, matériels pour assurer les missions du service public et ce dans l'intérêt de tous les citoyens ■



Régionalisation snCF

faire face aux nouveaux défis pour les services publics

La loi de décentralisation et la Loti en 1997, ont donné des compétences aux régions, notamment en matière de transports en commun.

La région est donc le niveau de pertinence pour définir les besoins de ses citoyens. Elle regroupe les décideurs politiques et les forces économiques et sociales.

À la Cgt nous considérons que rapprocher le lieu de décisions des utilisateurs et opérateurs est une bonne chose pour permettre une meilleure réponse aux attentes. La loi du 1er janvier 2002 fait des régions l'autorité organisatrice et de la SnCF l'exploitant des services régionaux de voyageur (TER).

Assises des services publics en Tarn et Garonne

Aujourd'hui, face aux attaques dont ils sont l'objet avec les conséquences de la politique d'intégration européenne, ils ont besoin de se redéfinir, tant au niveau national que local.

Pour la CGT, il n'est pas question de faire du moins, mais d'être plus efficace afin de mieux répondre d'une manière égalitaire, aux attentes et aux besoins des populations dans les communes de notre département.

Pour ce faire, nous avons besoin de travailler des convergences d'intérêt entre syndiqués dans nos syndicats, à partir de nos revendications spécifiques. Ces assises dans notre département ont pour objet de confronter nos points de vue, afin de construire des propositions d'action en direction des salariés et des populations de notre département.

Si l'État verse une dotation correspondante au service public réalisé, sera-t-elle suffisante ?

La dotation allouée au Contrat de Plan État/Région (CPER) est un plus conséquent qui va permettre de nouvelles dessertes (134 trains supplémentaires) et la modernisa-

tion de gares, matériels, voies...

Mais au regard des retards pris, c'est insuffisant.

Il faudrait aller plus loin. Que nous réserve l'avenir concernant les velléités libérales de nos gouvernants ?

Nous les avons dérangés à Barcelone, il faudra continuer. C'est l'affaire de chacun. Il existe des comités départementaux des transports,

des comités de lignes (mis en place par la SnCF) la région politique vient d'instituer 8 comités de concertation correspondants aux axes géographiques.

Nous devons nous y investir (organisation syndicale, association d'usagers, citoyens, usager...) peser avec notre vision du service public, faire que les décideurs ne décident pas seuls mais prennent en compte les besoins (dessertes sur l'ensemble du territoire, cadencement, points d'arrêts, tarification...).

La Cgt impulse des assises locales du service public, elles doivent nous servir à peser pour gagner les services publics que nous voulons. À nous d'agir

Joël SEGUIN
responsable régional cheminot

En effet, nous pensons qu'il est indispensable de renforcer la maîtrise publique, en mettant la gestion des services publics sous la tutelle des citoyens afin d'établir un rapport de force plus que nécessaire pour s'opposer aux actions destructrices du libéralisme.

Dans le même temps ou nous exigeons le renforcement de la maîtrise publique, notre organisation syndicale propose d'accorder de nouveaux droits aux salariés, aux élus et usagers, pour garantir l'intérêt général. Nous souhaitons rester dans la cohérence nationale dans l'objectif de perspectives de développement et de coopérations au niveau mondial. La CGT est également favorable à la déconcentration des services de l'état en direction des régions, des départements et des communes.

Dans notre département, les choix qui doivent être opérés aujourd'hui pour les années à venir sur l'évolution des services publics, nécessitent un grand débat public où chacun, salarié et citoyen, puisse intervenir.

A partir de la décentralisation qui doit donner aux collectivités territoriales un champ d'intervention plus grand, cela peut-être l'opportunité d'une pratique innovante de l'évaluation des missions des services publics définis par les populations, les salariés et les élus dans notre département.

Nous devons nous en emparer, que nous soyons du secteur public comme du secteur privé !.....

Maurice GUICHE
secrétaire général UD82

Energie: répondre aux besoins

il est urgent de répondre aux besoins d'énergie en Midi-Pyrénées



L'énergie est indispensable au développement économique comme à celui de la personne.

Elle est indispensable à sa santé, son éducation, sa qualité de vie.

L'accès ou pas aux sources énergétiques s'accompagne d'inégalités importantes.

Face à cette réalité, on évoque souvent à juste titre les disparités entre pays en développement et pays développés. Rappelons seulement que 20% de la population mondiale consomme 60% de l'énergie offerte, tandis qu 4,8 milliards de personnes (80% de la population) en consomment 40%.

Parmi ces derniers, deux milliards n'ont accès qu'au bois de chauffe.

Pourtant les inégalités existent aussi entre pays développés et les disparités de consommations sont importantes à l'intérieur de chaque pays, d'une région à l'autre et selon le niveau de revenus des populations.

Pour notre pays, l'électricité, le gaz comme les autres énergies semblent abondantes pourtant la déréglementa

tion de ce secteur, accentuée par le sommet de Barcelone (ouverture de 30% à 60% du marché à la concurrence), remet en cause toute politique énergétique sérieuse ainsi que les principes même du service public.

Les événements en Californie où il a suffi de dix ans de déréglementation pour parvenir, dans la région la plus riche du monde, à des coupures tournantes d'électricité avec pour conséquences l'arrêt de tout investissement productif industriel, démontrent les conséquences sociales et économiques de tels choix.

Plus près de nous la situation de pénurie en Espagne liée à la panne d'électricité cet hiver dans la région de Barcelone indique les dangers de régulation de l'énergie pas le marché.

Dans ce cadre nous considérons, que notre pays n'a plus de politique énergétique publique maîtrisée tout comme d'ailleurs reste à construire les réponses aux besoins énergétiques des populations en Europe (si rien n'est entrepris le taux de dépendance aujourd'hui de 50% montera à 70% en 2020).

EN MIDI-PYRÉNÉES

La région Midi-Pyrénées qui possède un haut potentiel à développer, s'en trouve fortement pénalisée dans les domaines de la recherche, du déploiement industriel avec pour demain de plus graves conséquences sur l'emploi.

Parallèlement à cet attentisme des pouvoirs publics qui laisse le champ libre aux multinationales pour imposer leur choix en matière de type d'énergie, de choix technologique, de lieu d'implantation, les règles du marché provoquent au nom de la rentabilité un recul du service public de proximité.

Cette stratégie a déjà contribué, sur notre région, à alimenter la désertification de nos zones rurales mais également celle des quartiers urbains et notamment les cités populaires.

Quelle industrie d'ailleurs peut accepter de s'implanter là où les services publics ont disparu ?

(suite page 8)

Barcelone

pour des services publics d'avenir en europe

(suite de la page 7)

Pour autant, la situation actuelle n'appelle pas à la résignation. Le refus montant de la marchandisation des services publics se traduisant par une mobilisation importante des salariés de Midi-Pyrénées lors de la manifestation de Barcelone ne peut que nous inciter, à partir des besoins des populations, à construire localement ensemble des réponses énergétiques, et des services de proximité.

Des propositions de la Cgt énergie en Midi-Pyrénées existent, élaborées dans le cadre du débat qui se développe dans notre région à l'initiative de nos organisations.

La mise en œuvre de cette politique volontariste nécessite un pouvoir d'intervention des élus et des usagers afin de prendre en compte l'ensemble des problématiques (environnementales, bassin d'emploi, industrie locale...) posées par ce secteur d'activité ■

Marc COURDES
responsable régional FNME

LE SOMMET DE TOUS LES DANGERS !

La mobilisation et la participation à la manifestation de Barcelone à l'appel de la CES a été exceptionnelle. Après les syndicats espagnols, avec plus de 5000 participants c'est la CGT qui a mobilisé le plus grand nombre de manifestants, essentiellement venus de Languedoc-Roussillon, de Midi-Pyrénées, d'Aquitaine.

Avec 39 bus et des dizaines de véhicules individuels, nous étions près de 2000 venus de tous les départements de Midi-Pyrénées.

Une mobilisation qui comptera d'autant qu'au même moment à Paris des milliers de salariés des secteurs publics de l'énergie, de la SNCF, RATP... manifestaient sur les mêmes exigences. La volonté d'être présents de façon importante à Barcelone et d'ancrer la mobilisation à l'échelle nationale n'était pas gagner d'avance, nous y sommes parvenus.

C'est un point d'appui important pour les prochaines échéances européennes et pour élargir le rapport de force nécessaire pour imposer d'autres choix en Europe.

Les services publics, leur avenir étaient au centre d'enjeux importants. En effet la volonté exprimée par les chefs d'états d'accélérer leur déréglementation nécessite des mobilisations encore plus fortes. La mobilisation de Barcelone est un encouragement à poursuivre pour les empêcher d'atteindre leurs objectifs ■



1er mai....

le monde du travail mobilisé, pour faire barrage à Le Pen...

DERNIERE MINUTE:

La mobilisation revendicative des salariés autour de leurs exigences et pour faire barrage à Le Pen aura été exceptionnelle dans notre région. L'appel de la cgt mais aussi des organisations syndicales a été entendu. Dans ce contexte, le 1er mai a pris une tonalité nouvelle. Il a été l'occasion de porter de manière large et uni-

taire les aspirations et revendications du monde du travail pour le progrès social, la démocratie. Dans notre région c'est à

141 400 voix qu'ils l'auront exprimé. Ils étaient: 2800 à Foix, 3000 à Rodez, 2000 à Millau, 1500 à Decazeville, 100 000 à Toulouse, 1000 à Saint-Gaudens, 3000 à Auch, 5000 à Cahors, 6000 à Tarbes, 800 à Bagnères, 15 000 à Albi, 3000 à



Montauban. Une mobilisation qui comptera comme une étape importante de celle nécessaire à engager pour faire prévaloir les réponses conformes aux attentes des salariés quelque soit le gouvernement ■

••••• Commission régionale des aides publiques (crape)

La Commission Régionale des Aides Publiques pour Midi-Pyrénées a été mise en place le 24 avril 2002, parmi les dernières en France. Les CRAPE ont été constituées par la loi relative au contrôle des fonds publics, dite loi Hue, adoptée en janvier 2001, parallèlement à la création d'une commission nationale de contrôle des fonds publics. Elles ont pour objet l'évaluation des régimes d'aides publiques, ainsi que le contrôle de l'utilisation de celles-ci.

Nous devons veiller à ce que le rôle dévolu à la commission ne se limite pas à l'examen du rapport annuel établi par le Préfet à l'attention de la commission nationale.

Même s'il n'est pas possible d'examiner les aides perçues par une entreprise déterminée, la Cgt compte bien profiter de ce nouvel outil pour donner l'avis des salariés et de leurs représentants sur la gestion de leur outil de travail. Qu'advient-il des aides perçues lorsque l'entreprise

décide de délocaliser sa production? N'est-il pas possible d'établir un panorama objectif et contradictoire des aides et de leur incidence sur la situation des salariés? Voici quelques-uns des thèmes que nous souhaitons porter.

Dans cet esprit la Cgt a proposé lors de la séance d'ouverture la mise en place d'un groupe de travail sur les aides perçues par les entreprises dans le cadre de la catastrophe d'AZF. Notre proposition a été mise à l'ordre du jour de la prochaine séance. De même que l'adoption du plan de travail.

La Cgt a par ailleurs proposé des amendements au règlement intérieur concernant la périodicité des réunions, les moyens de fonctionnement, le vote du programme de travail et la confidentialité. Ils n'ont pas été retenus. La question de la confidentialité a été mise en avant dans chaque région, lors de l'installation des CRAPE, surveillée de très près par le secrétariat de la commission

nationale. Nous tenons à souligner d'une part notre opposition à cette vision restrictive de la loi, mais aussi l'absurdité de ce carcan. En effet pourquoi s'entourer de précautions sur la divulgation d'informations confidentielles concernant une entreprise alors même que l'on affirme que la commission n'examinera pas les "cas particuliers" ?

Préalablement à l'installation de la commission, la région cgt avait organisé une réunion de préparation avec les syndicats susceptibles d'être rapidement concernés par les travaux de la commission.

L'interactivité entre région et syndicats que nous saurons mettre en place permettra d'effectuer un travail constructif et vigilant de la CRAPE Midi-Pyrénées. D'ores et déjà deux dossiers ont été déposés : Valéo, Rouleau-Guichard

Marie-Laurence BERTRAND
représentante cgt à la CRAPE

fermeture d'AZF



L'emploi industriel a de l'avenir à Toulouse et dans tout le pays !

Déclaration de la CGT*

TotalFinaElf vient d'annoncer la fermeture définitive du site toulousain d'AZF. L'annonce de diverses mesures d'accompagnement ne change rien à la gravité et au caractère scandaleux de cette décision.

TotalFinaElf et les Pouvoirs Publics ajoutent donc un sinistre social et économique à celui résultant de l'explosion. L'industrie est indispensable en France et l'emploi industriel conditionne le devenir des régions. L'avenir de l'industrie est en même temps inséparable de la sécurité des salariés et des populations.

C'est pourquoi les groupes industriels doivent respecter strictement la sécurité.

C'est pourquoi le gouvernement doit imposer des règles strictes, des droits nouveaux par une loi sur les risques industriels à la hauteur des enjeux.

C'est pourquoi les populations doivent pouvoir avoir confiance dans les mesures prises.

Cela exige la transparence des décisions et des procédures utilisées par les industriels. Cela exige un contrôle sans faille des Pouvoirs Publics et une interven-

tion concertée des salariés et de la population riveraine. Que personne ne compte sur la CGT pour taire les problèmes de sécurité qui se posent jour après jour dans les entreprises.

La sécurisation des sites industriels doit être une priorité nationale. Après l'explosion de Toulouse, c'est l'occasion de faire un exemple afin que les choses changent. Pour cela, l'enquête judiciaire doit être menée jusqu'au bout et sans faiblesse. Des sanctions exemplaires doivent être prises car, rappelons-le, les directions ont une obligation de sécurité. Dans le cas contraire, les catastrophes se poursuivraient. Et certains industriels pourraient même être tentés de jouer l'insécurité pour restructurer les entreprises avec l'"accord" des populations riveraines.

TotalFinaElf qui a fait 7 milliards d'euros de bénéfices nets en 2001 doit bien aux salariés du pôle chimique de Toulouse d'investir enfin dans des activités complètement sécurisées pour le maintien de l'emploi et la réouverture de l'entreprise AZF.

Concernant la SNPE et les autres entreprises du pôle chimique, il faut être clair. Soit, il y a de vrais problèmes de sécurité et alors, il faut les rendre publics et les solu-

tionner. Soit il n'y a pas de problème de sécurité et il faut relancer l'activité sur la base d'un contrôle strict de l'administration et dans la transparence vis-à-vis des salariés et de la population. L'emploi et l'avenir des activités ne doivent pas être victimes de choix politiques.

L'indemnisation des victimes est scandaleusement lente. La CGT a engagé une action judiciaire en soutien aux victimes mais aussi pour faire reconnaître les responsabilités sur les choix industriels et économiques. Les Pouvoirs Publics doivent obtenir rapidement que TotalFinaElf et les assurances débloquent les sommes nécessaires. Totalfina Elf doit assumer intégralement les conséquences de ce drame.

TotalFinaElf ne doit pas fuir mais doit maintenir et sécuriser ses activités !

Les Pouvoirs publics doivent maintenant s'engager sans faiblesse !

Montreuil, le 12 avril 2002

*FNIC, FNTE, UD Haute-Garonne, Région cgt Midi-Pyrénées

Valéo

Les salariés de Labastide (82) étaient dans l'action, ils ont occupé l'usine durant cinq jours. Ils ont obtenu de nouvelles garanties concernant le plan social et le retrait de toutes les plaintes.

cgt-midipyrenees.com

encore en construction, vous pouvez cependant y trouver l'actualité régionale

Cesr

Le groupe cgt au cesr en lien avec les syndicats du pôle chimique travaille à la contribution de la cgt au rapport sur les risques industriels qui doit être examiné le 21 juin prochain lors de la séance plénière du cesr.

Pivaudran

L'annonce de 95 licenciements dans cette entreprise de métallerie de SOUILLAC (46) qui travaille pour les cosmétiques, a suscité la colère parmi les salariés, la population. L'émotion est vive et la riposte s'organise.

Toulouse

Réfléchir à l'avenir suite à l'annonce par Total Fina de fermer azf, débattre de la nécessité de l'industrie à Toulouse et en Haute-Garonne, échanger sur les risques industriels, et les perspectives solidarités à construire entre salariés et entre salariés et population, telles sont les nombreuses questions au centre de cette importante journée de travail qu'organise l'UD31 le 7 mai prochain.

carnet noir

Pierre TROC, René LERISSON nos amis nous ont tous deux quitté à quelques semaines d'intervalle. Dirigeants syndicaux de la Filpac, ils ont joué un rôle important dans l'activité de l'Institut d'Histoire sociale de Midi-Pyrénées. Le comité régional salue leur mémoire, il perd deux militants qui auront marqué la CGT par leur engagement total auprès des salariés de leur profession. Nous avons exprimé aux familles ainsi qu'aux militants de la Filpac Midi-Pyrénées notre grande tristesse.

2002

Prudhommes

*vous devez être inscrits
aujourd'hui
pour voter le 11 décembre*

plus de justice, c'est vital !



la
cgt

votre force pour l'avenir

www.cgt.fr